

de Cornillon, l'abbaye de Chazeaux comptait déjà, à ce moment, trois siècles d'existence. Mais son histoire se divise en deux périodes bien distinctes. A l'origine, ce monastère appartient à l'ordre de Saint-François, dit de Sainte-Claire. Puis, au commencement du xv^e siècle, Bénigne Mitte de Chevrières, onzième abbesse de Chazeaux et ancienne prieure du monastère bénédictin de l'Argentière, plaça son couvent sous la règle de saint Benoît, qui avait dirigé ses premiers pas dans la vie religieuse et pour laquelle elle avait conservé une grande prédilection. Chazeaux devint, dès ce moment, un monastère bénédictin, et il en garda la règle jusqu'au jour de sa suppression.

Mais dans l'une et l'autre période, Chazeaux servit de retraite aux filles des plus nobles familles de nos provinces. Tantôt protégé par les barons de Cornillon, tantôt en butte aux vexations de ces puissants seigneurs, le monastère traversa les temps du moyen âge sans événements importants, jusqu'au jour où il fut dévasté par les soldats protestants de l'amiral de Coligny (1570). Jamais il ne put se relever complètement de ce désastre. Aussi son état de détresse fut-il la principale cause de l'émigration des religieuses à Lyon, en l'année 1623.

Etabli dans notre ville, le monastère de Chazeaux se mit sous la protection directe de la royauté et devint abbaye royale. Gelberge d'Amanzé, sa supérieure, acheva une œuvre de réforme dans laquelle avaient échoué ses devancières et qui fut reprise de nouveau, en 1660, par l'abbesse Antoinette de Varennes. Mais si Chazeaux fut un des monastères où la règle bénédictine paraît avoir été observée avec le plus de rigueur, sa prospérité matérielle ne fut jamais bien grande. Les logements, aussi bien que les ressources, étaient modestes et l'on ne put, à aucune époque, lui reprocher l'opulence de certaines maisons religieuses. Mais il n'en fut pas moins, comme ces dernières, emporté par la tourmente révolutionnaire. Au mois de septembre 1792, les vingt-quatre religieuses et les cinq converses de l'abbaye de Chazeaux, furent jetées à la porte de leur demeure et leurs biens vendus par la nation.

Les bâtiments du monastère échappèrent seuls à la confisca-